

**Immeuble d'habitation
et administratif
« Tour Lombard »
1205 Genève / GE**

Architectes R. Favre &
A. P. Guth, AGA/SIA,
Genève
Collaborateurs :
J. Csank, SIA ;
G. Bornand, SIA ;
P. Delacombaz,
P. Stiefel,
architectes,
Ø (022) 28 21 77

**Ingénieurs civils
et conseils** Société Générale
pour l'Industrie,
Genève

**Maîtres
de l'ouvrage** Service immobilier
Ville de Genève,
Union de
Banques Suisses

Conception 1971

Réalisation 1973-1974-1975



Situation L'immeuble « Tour Lombard » se situe dans un voisinage plutôt chaotique et peu cohérent, à la limite d'un quartier d'habitations de style ancien et du quartier de l'Hôpital cantonal en mutation continue. Les responsables de l'urbanisme genevois prévoient une modification fondamentale de la circulation dans le secteur, ce qui amènera la restructuration du tissu urbain existant et dont « Tour Lombard » est appelée à être le point de départ.

Programme

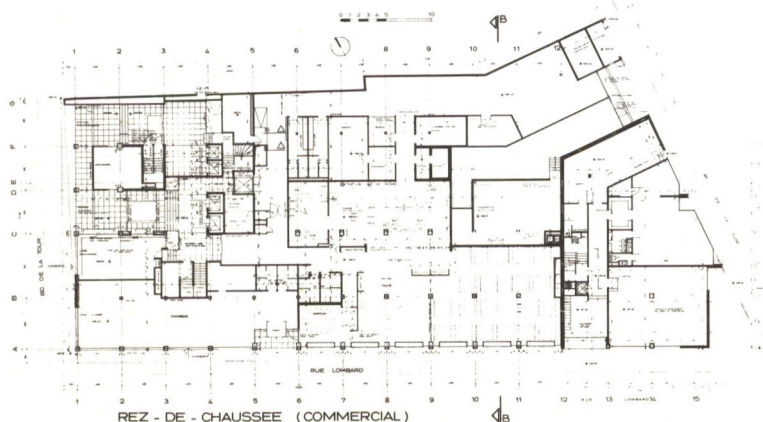
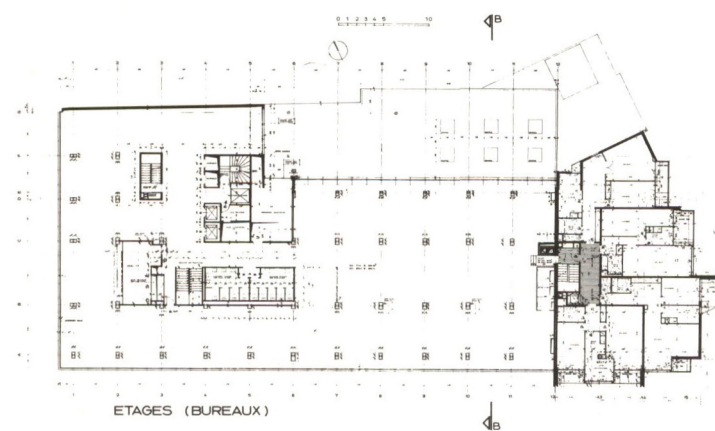
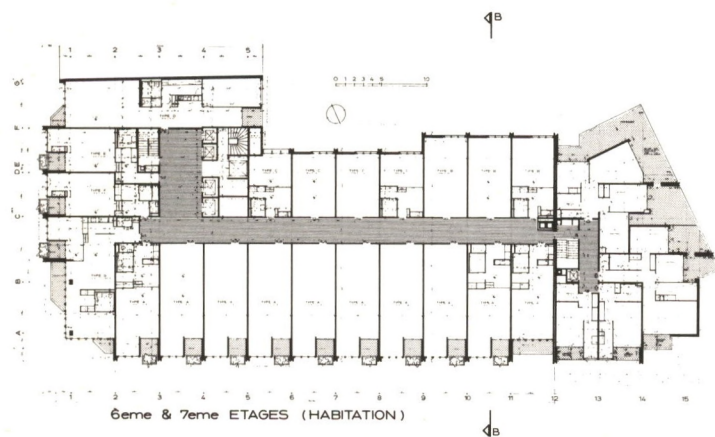
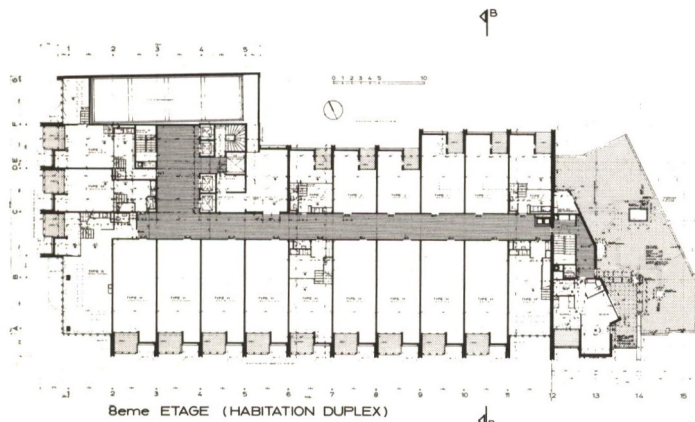
L'angle est du bâtiment appartient à la Ville de Genève et contient 33 logements de caractère social de 2, 3 et 4 pièces, répartis sur 9 niveaux, le rez-de-chaussée étant aménagé pour un commerce et une garderie d'enfants. L'Union de Banques Suisses est propriétaire de la partie la plus importante du bâtiment, le côté ouest, qui abrite aux étages inférieurs les services administratifs du siège genevois de cette dernière. Les niveaux supérieurs sont destinés à une soixantaine de petites habitations, ceci pour aller dans le sens du désir émis par la Municipalité genevoise d'un mélange de travail-habitat, afin de maintenir une animation permanente du quartier.

- a) Implantation de locaux sociaux de la Ville de Genève à l'angle est du complexe, situation privilégiée du point de vue de l'ensoleillement et du dégagement des vis-à-vis. Ce corps de bâtiment est conçu d'une manière traditionnelle et se sépare par un mitoyen du reste de la construction, disposant d'une entrée et d'installations techniques indépendantes.
- b) Implantation des locaux administratifs de l'Union de Banques Suisses, sous forme de bureaux individuels et paysagers, jusqu'au sixième niveau de la partie ouest du bâtiment, avec aménagement au rez-de-chaussée d'un restaurant et d'une cafétéria pour le personnel. Entrée et accès de service indépendants.
- c) Implantation par superposition de 60 appartements (studios, studios duplex et 3 pièces) du 7^e au 10^e niveaux en encorbellement sur la partie administrative (voir coupe) et ceci grâce au fait que la distance entre bâtiments prévue par la législation sur les constructions était inférieure à l'empiètement exigé par l'élargissement des voies de circulation au niveau du sol.



Conception générale

La présence de deux maîtres de l'ouvrage distincts et de trois composantes essentielles du programme, à savoir : logements sociaux pour la Ville de Genève, locaux administratifs et petits appartements pour l'Union de Banques Suisses ont amené les auteurs du projet à la conception d'implantation suivante :



Cette localisation des appartements leur permet de bénéficier d'une diminution sensible des nuisances et leur assure un bon ensoleillement et une vue exceptionnelle. Ces logements disposent d'une entrée séparée, mais dépendent toutefois des installations techniques du bâtiment administratif.

En ce qui concerne la conception intérieure des logements, les architectes ont tenté de les individualiser autant que possible. Chacun de ces logements comporte un ou plusieurs changements de niveaux, leur conférant une séparation spatiale des fonctions. Les duplex du dernier niveau sont pourvus de verrières, style « atelier » en verre « stop-ray » leur donnant un éclairage zénithal très apprécié par les locataires. Les couloirs de distribution de ces appartements ont été revêtus en faïence polychrome et les portes d'entrée des appartements portent les chiffres de référence exprimés d'une manière décorative afin de les individualiser (voir photo).

Problèmes particuliers

Les architectes se sont efforcés d'exprimer de la manière la plus évidente les trois composantes essentielles du programme. Alors que les logements sociaux de la Ville de Genève (appartements de dimensions moyennes) reflètent un caractère résidentiel traditionnel, les deux autres fonctions du programme (bureaux et studios) contrastent d'une part par leur expression lisse et cristalline (partie administrative) et d'autre part par un changement d'échelle et une richesse de détails saillants (studios).

Ces trois composantes sont ceinturées par un rez-de-chaussée très rythmé et disposé en retrait, et liées par une polychromie, inspirée par le voisinage.



Immeuble HLM, Ville de Genève

Caractéristiques

Immeuble

Union de Banques Suisses

Surface terrain	1 858 m ²
Surface construite	1 858 m ²
Volume total	55 000 m ³
Volume partiel logements	18 000 m ³
Nombre de logements	61
Nombre de pièces	61
Surface logements	3 423 m ²
Surface bureaux	6 150 m ²
Prix au m ³ environ	Fr. 400.—

Immeuble

Ville de Genève

Surface terrain	388 m ²
Surface construite	388 m ²
Volume total	11 200 m ³
Nombre de logements	33
Nombre de pièces	101
Surface commerciale	275 m ²
Surface logements	2 385 m ²
Prix au m ³ de construction environ	Fr. 340.—





Construction

Immeuble

Union de Banques Suisses

- Radier général en béton armé.
- Murs des sous-sols en béton armé.
- Dalles pleines en béton armé avec faux plancher dans les bureaux.
- Structure porteuse métallique.
- Plafonds suspendus en métal dans les étages bureaux.
- Voile en béton armé depuis le 6^e étage formant l'ossature des appartements.
- Toiture plate avec isolation et pans latéraux en cuivre.
- Climatisation dans tous les étages bureaux, y compris le rez-de-chaussée.

Façades

Bois-métal avec vitrages isolants, lunettes en verre miroitant «pare-hélio» sur armature alu-bronze devant étages bureaux. Pour les studios, verre isolant pour fenêtres verticales avec menuiserie alu-bronze, éclairage zénithal en « stop-ray », pans de toiture en cuivre. Saillies de murs apparentes en béton armé recouvertes de projection d'enduit synthétique mélangé au mica, le tout de couleur ocre.

Immeuble

Ville de Genève

- Radier en béton armé.
- Murs des sous-sols en béton armé.
- Dalles pleines en béton armé.
- Structure porteuse en béton armé.
- Toiture plate avec isolation.

Façades

Vitrage isolant, menuiserie acajou, aux balcons garde-corps en verre sécurisé avec barrière alu-bronze, murs apparents en béton armé revêtus de projection d'enduit synthétique mélangé au mica, le tout de couleur ocre.

Bibliographie

Werk 7-8 / 1976
AS Architecture suisse
N° 23 / Septembre 1976

